



ABORDER L'ÉTUDE DES MINORES. UNE REFLEXION EN CREUX ET EN RELIEFS

Anne-Gaëlle LETERRIER-GAGLIANO (Chercheur associée au CELLF, Sorbonne Université)

La distinction entre *majores* et *minores* renvoie à une vision de la littérature, discutée aujourd'hui¹, qui distinguerait les grands auteurs, les *classiques*, des écrivains classés comme moins performants, moins reconnus, moins doués. Plusieurs critères travaillent à cette distinction : on relève tout d'abord l'enjeu de la réception. Les contemporains des auteurs participent à cette classification avec, par exemple, l'acceptation par tel ou tel éditeur du manuscrit. Au XVI^e siècle, les officines parisiennes qui pouvaient se targuer du titre d'imprimeur royal² ou d'être « libraire-juré » de l'université de Paris³ tenaient assurément une place particulière, leur permettant le choix de leurs ouvrages, et elles bénéficiaient de facilités pour l'obtention de privilèges. Cette reconnaissance contemporaine se jouait aussi dans les dons de poèmes liminaires et l'activation des réseaux de sociabilité. Le rare don par Pierre de Ronsard d'un sonnet à la religieuse et poétesse Anne de Marquets accompagna assurément la diffusion de son ouvrage⁴. Par ailleurs, cette insertion dans les réseaux curiaux, ou dans les cercles lettrés de Paris ou de province, participait à la diffusion et à la reconnaissance de ces auteurs. Les notices rédigées par les historiens du livre et d'autres travaux récents ont à cœur de mettre en valeur cette insertion des auteurs dans leur entourage afin de capter la réalité de leur rayonnement éventuel⁵. De ce fait, le statut de *minor* paraît travaillé dès le moment de la publication, puisque cette appartenance plus ou moins prestigieuse aux cercles littéraires et politiques amène nécessairement une conservation différenciée. Un poème liminaire signé par un membre de la Pléiade ou dédié au roi n'aurait-il pas une plus grande probabilité d'avoir été préservé par la suite dans les bibliothèques ?

Pour autant, cette entreprise de minoration ou de majoration des auteurs s'établit aussi au cœur des études universitaires avec des travaux centrés sur tels auteurs, telles périodes, tels genres plutôt que d'autres. Ce biais de la recherche passe par les choix pédagogiques, avec la sélection des textes étudiés pour les scolaires mais se joue aussi autour de préjugés culturels et contextuels. Ainsi, Sophie Astier dénonce une certaine lecture anachronique des textes,

¹ Isabelle de Peretti, Béatrice Ferrier (dir.), *Enseigner les « classiques » aujourd'hui*, Bruxelles, Peter Lang, 2012. Claire Ducournau, *La fabrique des classiques africains : écrivains d'Afrique subsaharienne francophone (1960-2012)*, Paris, CNRS éditions, 2017. Nicolas Réquédad, « Pourquoi les plus grands classiques seront tous oubliés ? », conférence du 3 avril 2024 à Lyon pour le Collège supérieur. Site : <https://replay.collegesuperieur.com/user/event/14387>.

² Vincent Sertenas, « libraire au Palais ». Voir Michel Simonin, « Peut-on parler de politique éditoriale au XVI^e siècle : le cas de Vincent Sertenas, libraire au Palais », dans Pierre Aquilon et Henri-Jean Martin (dir.), *Le Livre dans l'Europe de la Renaissance*, Paris, Promodis, 1988, p. 264-281. Abel L'Angelier, libraire royal. Voir Jean Balsamo et Michel Simonin, *Abel L'Angelier et Françoise de Louvain : 1574-1620, suivi du Catalogue des ouvrages publiés par Abel L'Angelier, 1574-1610 et la veuve L'Angelier, 1610-1620*, Genève, Droz, 2002.

³ Guillaume Chaudière. Voir Denis Pallier, *Recherches sur l'imprimerie à Paris pendant la Ligue (1585-1594)*, Genève, Droz, 1975, p. 34.

⁴ Anne de Marquets, *Sonets, prières et devises en forme de pasquins pour l'assemblée de messieurs les prélats et docteurs, tenue à Poissy*, Paris, veuve de Guillaume Morel, 1561, n.p., « Quelle nouvelle fleur apparoist à nos yeux ? »

⁵ Claire Sicard, « Poésie et rapports sociaux autour de la cour de France (1538-1560) », sous la direction de Jean Vignes, soutenue en 2013. Florence Bonifay, *Concurrences poétiques. Identités collectives et identités singulières autour de la « Pléiade » (1549-1586)*, sous la direction de Michèle Clément, soutenue en 2016. Frédéric Martin, *Les politesses du seuil. Poèmes liminaires et sociabilités poétiques (1598-1630)*, Paris, Classiques Garnier, 2022.



lorsque celle-ci reste fondée sur les critères de valeur issus du XIX^e siècle que sont l'originalité et la sincérité⁶.

Incidentement, l'accessibilité des textes travaille aussi à un tel effet de recentrage des études puisque, par exemple, des ouvrages ayant fait l'objet d'éditions critiques sont plus aisément consultables. Pour autant, le récent déploiement de la numérisation dans les bibliothèques mais aussi l'élaboration de catalogues⁷ ou de dictionnaires⁸ les plus exhaustifs possibles, permettent d'envisager la mise en place de travaux capables d'englober ces textes perçus comme secondaires. Puisqu'elles permettent d'accéder facilement à ces ouvrages plus discrets, les nouvelles technologies nous obligent à questionner nos habitudes littéraires et nos *a priori* sur nos rapports aux textes. De ce fait, des travaux aux *corpus* plus vastes s'élaborent, rassemblant autour d'une même thématique ou d'une réflexion générique tant les auteurs *classiques* que *mineurs*⁹. Le séminaire *Chorea* 2022-2024 s'est inscrit dans cette dynamique et ce numéro du *Verger* publie les articles issus de ces réflexions. Il rejoint de ce fait les interrogations portées par d'autres acteurs de la recherche sur la Renaissance¹⁰. Pour autant, la forme du séminaire a surtout permis à chaque intervenant d'exprimer son propre rapport à cette classification, parfois satisfaisante, parfois à remettre en perspective. C'est ainsi tout autant une réflexion sur les textes sur lesquels nous travaillons que notre rapport au temps de la Renaissance et à ses apports que les articles mettent en valeur ici¹¹. Toutefois, avant d'introduire ces différents travaux, il est nécessaire d'approfondir encore les enjeux portés par les *minores*, tels qu'ils peuvent être définis.

LORSQUE L'AUTEUR DE SECOND RANG VALIDE LE MAÎTRE

Une première approche des *minores* souligne le fait que ces auteurs sont difficilement saisis dans leur unicité, indépendamment de leurs réseaux. En effet, les notices biographiques relèvent leurs influences, les modèles qui émergent de leurs œuvres, ou leur inscription au cœur de cercles lettrés. C'est à partir de ces premiers indices, des paratextes, que les textes des auteurs mineurs sont appréhendés. De ce fait, les *minores* valorisent la pratique littéraire comme intégrée à un jeu de sociabilité mais aussi à une histoire littéraire et à des « courants ».

⁶ Sophie Astier, « *Minores* et jugements littéraires », carnet Hypothèses « Canards et vers de sagouin. Genres et auteurs "mineurs" à la Renaissance », article publié le 12 décembre 2021. Article à retrouver [ici](#).

⁷ Exemple, le « Universal Short Title Catalogue » qui recense plus de 1,3 million d'éditions et 500 000 ouvrages numérisés. Site : www.ustc.ac.uk.

⁸ Jean Paul Barbier-Mueller, *Dictionnaire des poètes français de la Renaissance (1549-1615)*, Genève, Droz, 2015-....

⁹ Exemples parmi d'autres de ces études sur de vastes *corpus*. Alicia Viaud, *À hauteur humaine : la fortune dans l'écriture de l'histoire, 1560-1600*, Genève, Droz, 2021 ; Anne Lemerre-Louerat, « La poésie des météores de l'Humanisme latin à la Pléiade », thèse sous la direction d'Anne-Pascale Pouey-Mounou.

¹⁰ L'association FISIER propose un séminaire au long cours, de 2021 à 2024, sur la thématique « Renaissance : Nouvelles voies ». Il s'agit de penser les façons d'aborder les textes aujourd'hui et cela amène à questionner le rapport de la recherche à des objets considérés auparavant comme annexes (la place des femmes, la matérialité, etc.). Par exemple, la journée d'études du 23 juin 2024 a été dédiée au thème de l'histoire du livre avec les interventions de Christine Bénévent, « Histoire du livre, histoire des bibliothèques et histoire littéraire : les éléments d'un renouveau », et de Malcom Wasby, « Nouveaux éclairages politiques, religieux, économiques et archéologiques sur l'imprimé de la Renaissance ». Autre journée qui questionne ces pratiques, celle du 28 juin 2021, « Humanités numériques » avec les interventions d'Anthony Grafton, « Digital Editions of Marginalia : Practices, Problems and Prospects » et de Marie-Luce Demonet, « Dérives et récides : distance salutaire et approche cognitive ». On relève aussi un récent article de François Rouget, « Prosper Blanchemain, bibliophile et éditeur des poètes *minores* de la Renaissance française », *Histoire et civilisation du livre*, n° 15, octobre 2019, p. 105-126.

¹¹ Nous nous devons de remercier une nouvelle fois notre comité de lecture qui a apporté ses conseils et son expertise aux articles publiés ici. Un grand merci à Marie-Joëlle Louison Lassablière, à Adeline Desbois-Ientile et Sandra Provini, ainsi qu'à Gilbert Schrenk et Julien Goeury qui, bien qu'extérieurs, ont eux aussi pris le temps d'expertiser ces textes. Je veux aussi adresser un remerciement tout spécifique à Adeline Lionetto qui a pris le relais depuis mai pour assurer une publication plus rapide et précise de ce numéro.



Les travaux de Marcel Raymond sur *L'influence de Ronsard*¹² témoignent de cette approche : les auteurs qu'il analyse sont réinscrits dans leurs rapports au prince des poètes. Dans les œuvres, il s'agit alors de déceler les traces de la poétique ou des thématiques ronsardiennes. Ce temps de référencement crée un effet de miroir où l'auteur secondaire est perçu en quelque sorte comme un reflet des stylèmes propres aux grands auteurs. L'influence de Ronsard se traduit ainsi par une reprise générique, thématique, par une réactualisation du modèle ronsardien au fil des décennies mais aussi par une manière d'envisager le procédé de la *copia* ou son usage des motifs mythologiques¹³.

Ce faisant, la littérature de la Renaissance en arriverait à être représentée comme une série d'archipels d'influence, où chaque auteur serait à réinsérer dans son lien à des modèles, et ces influences seraient nuancées par l'inscription géographique et sociologique propre à chacun. Les *minores* permettraient alors de mesurer l'influence des œuvres « classiques », puisque la reprise des succès des maîtres témoignerait de la persistance de telle ou telle pratique littéraire. Ils donnent alors de précieuses indications sur qui était lu, qui était apprécié, qui était copié, pour quels aspects et jusques à quand. L'analyse précise de ces reflets des maîtres permet de dessiner une chronologie de l'écriture, avec, pour la poésie de la Renaissance par exemple, le temps des marotiques puis des ronsardiens, laissant ensuite place au modèle de Philippe Desportes. Dans ce cas, la faveur royale accompagne d'ailleurs les modes et pratiques poétiques, ce qui témoigne de l'intrication entre les deux univers, lettrés et politiques. C'est donc tout un maillage géographique et temporel que les *minores* permettent de dessiner. Saisis en tant que personnages lettrés, ils donneraient à lire les replis et les avancées littéraires, les pauses, les conservatismes tenaces par rapport aux ambitions novatrices des nouveaux *majores*.

Cette lecture en archipel des auteurs est pertinente dans l'analyse de l'histoire littéraire et pour mieux saisir les pratiques de diffusion et d'impression. En effet, cette proposition permet de repérer des centres de production, des pôles d'influence, et les cercles concentriques qui s'en dégagent au fil du temps¹⁴. Pour autant, cette approche trouve sa limite dans la dimension statistique et puriste qu'elle engendre : les auteurs s'inscriraient dans une plus ou moins grande compréhension des maîtres, avec, pour les plus éloignés géographiquement et temporellement, une reprise jugée comme déformée de leurs modèles. On traite leurs compositions comme des « archaïsmes » ou des chimères. L'éloignement serait alors un motif de dévalorisation des œuvres au détriment du projet propre de l'auteur.

Par ailleurs, cette analyse se heurte au manque d'informations lié à certains personnages. La recherche doit alors s'appuyer sur les auteurs eux-mêmes. Mais si ceux-ci revendiquent parfois leurs maîtres, cela n'exclut pas l'influence d'autres œuvres. L'annonce officielle du modèle n'affiche ainsi parfois qu'un pan de leurs admirations initiales. Ainsi, la poésie dévotionnelle d'Antoine Favre ou de Gabrielle de Coignard questionne explicitement son rapport à Ronsard : si ces poètes acceptent la stylistique du Vendômois et en reprennent les formes, ils se refusent à insérer dans leurs œuvres des thématiques païennes, et réfléchissent en parallèle à la production réformée, qu'en fervents catholiques ils ne sauraient revendiquer. L'influence telle qu'elle peut être analysée chez ces auteurs secondaires est

¹² Marcel Raymond, *L'influence de Ronsard sur la poésie française (1550-1585)*, [1965], rééd. Genève, Droz, 2015. Depuis, on peut par exemple noter la thèse en cours de Kévin Hemery, *Les Discours des Misères de ce Temps de Pierre de Ronsard et leurs répliques : histoire, réception, réécriture (1562-1629)*, sous la direction de Julien Goeury.

¹³ Autre exemple, Pétrarque. Jean Balsamo (dir.), *Les poètes français de la Renaissance et Pétrarque*, Genève, Droz, 2015 : l'ouvrage explore l'influence de Pétrarque sur le reste de la Renaissance, avec ce même effet d'ombre portée.

¹⁴ Julien Goeury, Pierre Martin, Marie-Hélène Servet (dir.), « Une volée de poètes : D'Aubigné et la génération poétique des années 1570-1610 », *Albineana*, n° 22, 2010.



parcellaire et cache éventuellement la partie novatrice, originale, propre à chaque texte en ce qu'il réactualise d'autres lectures et modèles.

Par ailleurs, ce rapport en miroir avec les *minores* est aussi un produit de l'écriture du temps. Si on reprend la notion d'« horizon d'attente » théorisée par Jauss ou qu'on saisit les textes dans leur dimension adressée, annoncer le modèle suivi permet de valoriser le travail de l'ouvrage. Il réinsère l'auteur dans une lecture, en particulier lorsque les ouvrages sont dédiés à un mécène à qui il s'agit de plaire. Le discours même des auteurs, majeurs comme mineurs, reste éminemment codifié et ce serait anachronique que de saisir les textes indépendamment de cette nécessité éditoriale. Ainsi, certaines influences sont annoncées dès le titre quitte à être nuancées en pratique dans le corps de l'ouvrage. L'analyse des *minores* se heurte finalement à des textes qui ne chercheraient pas tant à reproduire qu'à adapter leur propos aux attentes et aux circonstances qui ont amené à la publication.

L'APPROCHE ERUDITE : LE MINOR COMME UNE ARCHIVE

L'autre approche possible est celle de l'érudition : à la manière des historiens, il s'agit de retrouver le maximum d'éléments sur notre auteur, qu'il soit *mineur* ou pas. L'auteur de second rang n'est plus forcément saisi dans son rapport à ses contemporains, comme leur reflet plus ou moins exact ou déformé, mais comme un auteur à part entière. Le parti pris semble plus objectif puisqu'il s'agit de le saisir en tant que tel, dans son parcours propre, dans les influences qui l'ont construit, de la même manière qu'on tente de circonscrire ce qui a construit l'œuvre des auteurs les plus célèbres.

Les notices de La Croix du Maine ou d'Antoine Du Verdier à l'époque, ou celles contemporaines de Jean-Paul Barbier Mueller dans son *Dictionnaire des poètes français de la Renaissance*, sont assez précises à ce sujet : chaque auteur est traité indépendamment, sans autre classement qu'alphabétique, et sont rappelés tous les éléments que l'on peut trouver autour de ces auteurs. Cette démarche amène à étudier préciser ces textes, sans s'obliger à considérer sa valeur. Il s'agit de suivre les différents fils possibles, les stylèmes, les influences, les formes, les genres, pour réinscrire l'auteur dans son contexte, dans ses projets. L'œuvre s'en trouve mieux mise en valeur de même que la singularité inhérente à tout projet d'écriture. Néanmoins, on court alors au-devant du risque de faire du *minor* une archive, chercher en lui un état de la littérature, indépendamment d'une recherche sur la réussite objective du projet littéraire porté. Si certains *minores* ont échappé à la postérité, c'est que leurs œuvres elles-mêmes impliquent éventuellement un tel oubli. Ce constat amène à interroger la pratique de mise en valeur que nous pouvons proposer des *minores*, afin de leur dédier une place ajustée. Tous ces auteurs méritent-ils ainsi leurs éditions critiques ? L'écueil serait de considérer ces œuvres retrouvées comme valables en tant que reliques, que traces, au détriment du travail de l'écriture, et d'élargir le terme de littérature au fait même d'écrire et de publier.

On se doit alors de distinguer entre nos auteurs mineurs : il y a ceux dont on peut connaître largement la vie, l'œuvre, n'était que leurs propos n'ont pas atteint à une réelle postérité par manque de succès. Proches des étoiles des maîtres, ils en sont des miroirs et des stimulateurs. Mais les *minores* qui nous échappent peut-être plus encore sont ces auteurs éloignés de tout, qui écrivent tout de même de là où ils se trouvent à partir des influences qu'ils se choisissent. Leur obscurité est double : tant leur biographie que leurs œuvres sont lacunaires. Leur passage à notre époque tiendrait peut-être plus de la chance, d'une conservation inattendue, que d'un vrai geste de sauvegarde. De là, comme nous ne savons pas qui a été ainsi sauvé — et les pertes sont sans doute nombreuses —, nous avons tendance à les prendre comme des preuves, comme des archives, et il est bien difficile de les appréhender en tant que tels, d'autant que leur intérêt apparaît d'abord comme de l'érudition. Leur étude



permet peut-être surtout de prendre la mesure de l'ensemble des textes qui ont pu être perdus au fil du temps et à amener à une certaine humilité devant des analyses forcément lacunaires.

LE MINOR : UN TERME A ASSUMER ?

L'emploi de l'italique ou des guillemets pour cette dénomination souligne l'ambivalence qui se dégage nécessairement de l'étude de ces auteurs. Perçus éventuellement dès leur époque comme de second rang, leur mise en valeur doit tenir compte de ce déclasserment, de ce côté annexe. Pour autant, alors que ces textes sont à présent plus largement accessibles, on ne saurait plus faire l'impasse sur cette production abondante qui permet de réanalyser à nouveaux frais les auteurs réputés classiques. Force est de constater d'ailleurs que ces auteurs longtemps oubliés réservent parfois de belles surprises avec une mise au jour d'éléments qui servent à combler certains pans de la recherche¹⁵. Pour autant, ils sont généralement ressaisis dans le cadre d'une production élargie et plus particulièrement dans le cadre de problématiques génériques. Les articles de ce numéro du *Verger* témoignent de ce parti pris, particulièrement pertinent afin de dresser une chronologie des textes mais aussi de mieux cerner ce qui est de l'ordre de la reprise ou de l'innovation.

LE MINOR, UN ENJEU GÉNÉRIQUE ?

Force est de constater que, dans le cadre d'une recherche en littérature, les *minores* se rencontrent au détour d'un catalogue, d'une thématique, d'un titre, et ne sont que rarement recherchés en tant que tels. Il n'y a en effet pas d'études spécifiquement dédiées à un espace géographique par exemple, où l'exigence d'exhaustivité amènerait à sérier l'ensemble des auteurs, célèbres comme inconnus, en les plaçant sur un même plan. De ce fait, chaque auteur secondaire est saisi à partir d'un biais, d'un angle d'approche construit préalablement. Ce principe initial doit être assumé et interrogé pour y discerner les éléments positifs ou plus problématiques.

Le numéro s'ouvre ainsi avec le remarquable travail d'enquête proposé par Estelle Doudet, Natalia Wawrzyniak et Lucien Dugaz qui aborde notamment les figures de l'auteur genevois de spectacles civiques Ami Porral et du poète Jean d'Auton afin d'explicitier le concept de médialittérature que leur laboratoire construit actuellement. L'analyse proposée met en valeur les processus de majoration, ou de minoration, l'incidence de marges et de centre, ainsi que plusieurs *a priori* ou présupposés qui demandent aujourd'hui à être réinterrogés. En effet, l'article relève la dimension orale d'une grande part de la production du temps : les poètes se définissent aussi en orateurs, produisant un discours adressé. La mise en valeur de cette dimension oratoire permet alors de remettre à plat notre propre regard sur la production du temps pour aborder différemment l'appréhension de leur immortalité. Cette remise en perspective des œuvres lorsqu'elles rencontrèrent du succès en leur temps mais ne passèrent pas à la postérité de même est aussi questionnée par Margot Giraud pour le genre de l'épithalame. En effet, ces poèmes de circonstance, voire de commande, rencontraient une demande immédiate, à destination des grands du temps. Il faut alors expliquer la dévalorisation de cette poésie curiale et de ses codes.

Ce processus de dévaluation des œuvres peut être amplifié lorsqu'il est lié à un contexte de lecture spécifique. Ainsi, le genre des mémoires tel que l'analyse Lionel Piettre propose une grille de compréhension et de réécriture des événements passés. Mais cette lecture critique

¹⁵ Par exemple, Pierre-Elie Pichot a pu exhumer dans sa thèse (*Vulcain et les muses. Manière et imitation des arts du feu dans la poésie française et néo-latine de la Renaissance*, thèse sous la direction de Michel Magnien, soutenue en 2020), un poème de Jules-César Le Besgue où l'auteur décrit sa visite d'une forge. Il a ainsi pu affirmer l'usage de nombreux mots techniques jusque-là non attestés.



doit trouver son public et sa validation en même temps qu'elle les construit. De ce fait, le récit même de l'histoire est à saisir comme un produit de son environnement et des attentes qui en découlent, faisant même l'objet de réécritures et de sélections à l'exemple des *Commentaires* de Monluc. Lionel Piettre met ainsi en valeur la fabrique de ces œuvres, dans leur capacité à majorer ou à minorer des écrits ou des événements.

Anthony Le Berre s'inscrit dans une interrogation parallèle à cette approche : son étude des traités de peste vient questionner la littérarité de ces œuvres médicales, enjeu essentiel d'un questionnement autour des *minores* puisqu'il s'agit aussi de définir ce qui appartient au champ littéraire ou non. Si publier ne fait pas nécessairement de soi un auteur, comment cette reconnaissance peut-elle se faire ? Anthony Le Berre s'affronte avec courage à cet écueil qui est d'envisager le texte aussi comme éventuellement a-littéraire. De ce fait, il s'arrête sur l'enjeu du paratexte et de la réinscription des œuvres dans un réseau de sociabilité et dans les attentes qui en découlent, mais aussi sur les choix d'écriture proposés consciemment par certains médecins et auteurs. Ces derniers prennent davantage en compte la grande dimension émotionnelle qui entoure la peste afin d'amplifier la dimension persuasive et efficace propre à la production de ce type de traités.

La découverte d'un *minor* au fur et à mesure du temps de la recherche amène parfois aussi à s'arrêter plus longuement sur une production auctoriale spécifique. L'analyse se trouve tout à la fois facilitée et fragilisée par le peu de données que l'on trouve sur tel ou tel personnage mineur, alors même qu'il faut faire droit à tout l'entourage générique et contextuel qui préside à la production choisie. Cyril Cano Anedo propose un tel exercice d'analyse dans son étude sur Guillaume Du Sable et son usage du coq-à-l'âne. Après avoir réexploré la fortune du genre, triomphant avec Clément Marot jusqu'à sa condamnation par la Pléiade, et avoir repris les traités qui circonscrivent ce type de composition, Cyril Cano Anedo s'arrête sur les deux textes publiés tardivement par Guillaume Du Sable en 1611 dans ses *Œuvres*. C'est le geste même de l'auteur qui se trouve interrogé puisque cette diffusion tardive n'a que peu à voir avec les circonstances qui entourent nécessairement la production de ce type de poème plutôt polémique. Le chercheur nous livre une édition critique de ces deux pièces afin de cerner au mieux le propos de ces poèmes si difficiles à contextualiser. L'enquête autour du *minor* se poursuit autour de la production textuelle même. L'article nous fait appréhender la difficulté d'analyser ces auteurs aux biographies si lacunaires et la prudence, ou la rigueur, requise pour aborder ces pièces.

Une des façons de rencontrer les *minores* de la Renaissance serait enfin de les référencer à partir d'un travail d'analyse générique. Une telle quête trouve entre autres son modèle dans le travail de Nicolas Lombart sur l'hymne à la Renaissance¹⁶. À l'issue de son travail de délimitation du genre de l'hymne et du constat de l'hétérogénéité de ces textes, le chercheur s'arrête sur l'intitulé explicite d'« hymne » des œuvres afin de construire ensuite son *corpus*. La consultation des catalogues numériques lui permet de sérier les nombreuses références disponibles afin d'analyser le plus de textes possibles. De manière logique, les travaux présentés ici par Vanessa Oberliessen se sont construits sur une même dynamique : la définition générique préalable conduit à une vaste moisson de textes. De ce fait, elle a été amenée à opérer un va-et-vient entre le texte classique qui a fondé la notoriété du genre étudié et toutes les compositions moins célèbres qui ont précédé ou suivi ces publications. Ainsi, après avoir analysé la théorisation de Colletet quant à la définition du genre du quatrain gnomique, Vanessa Oberliessen fait dialoguer *Les Quatrains* moraux de Guy Du Faur de Pibrac¹⁷ avec les propositions de Jean de La Gessée, de Pantaléon de Ravières et ses *Distiques moraux*, de Pierre Joyeux ou de Paul Perrot de La Sale. En les saisissant à partir de ce prisme de

¹⁶ Nicolas Lombart, *L'Hymne dans la poésie française de la Renaissance*, Paris, Classiques Garnier, 2018.

¹⁷ Guy Du Faur de Pibrac, *Les Quatrains. Les Plaisirs de la vie rustique et autres poésies* [1574], éd. Loris Petris, Genève, Droz, 2004.



la production gnomique, Vanessa Oberliessen met en valeur une production pensée et théorisée, finalement écrasée dans la postérité par la figure dominante de Guy Du Faur de Pibrac.

Aborder l'étude des *minores* vient interroger la façon dont nous pouvons aborder une figure mais aussi une œuvre, puisque ces deux facettes se trouvent enserrés dans le souvenir lacunaire que nous en a laissé la postérité. Plus que d'autres, ce type d'auteurs laisse le chercheur fasse au texte seul, à analyser comme une pièce insérée dans une histoire, dans des considérations littéraires et génériques, mais aussi comme une œuvre à appréhender dans ce qu'elle a de lacunaire. L'exercice est salutaire car il invite alors le chercheur à se repositionner dans sa propre pratique d'analyse et à questionner ses présupposés.